

ASSEMBLÉE NATIONALE

MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - (N° 1516)

AMENDEMENT

N ° AS118

présenté par

M. Ratenon, M. Coquerel, Mme Obono, Mme Autain, Mme Taurine, M. Larive, M. Ruffin,
Mme Rubin, Mme Fiat, M. Quatennens, M. Corbière, Mme Panot, Mme Ressiguiier, M. Bernalicis,
M. Prud'homme, M. Lachaud et M. Mélenchon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.